

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE MONTMERLE-SUR-SAÔNE



Dans le respect des mesures sanitaires,
le port du masque est obligatoire. Le public sera limité à 15
personnes.

Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance publique du Conseil Municipal qui aura lieu le:

Mercredi 28 avril 2021

A 18 H 30

En raison de circonstances exceptionnelles liées à la COVID 19 et en vue de mettre en place les mesures de prévention sanitaire adaptées, la réunion aura lieu à la :

SALLE DES FETES

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Montmerle S/S, le 21 avril 2021,
Le Maire,
Philippe PROST**



ORDRE DU JOUR :

- 1. Election des membres de la commission de délégations de services publics et de concessions,**
- 2. Compte rendu de la CCVSC,**
- 3. Information sur les décisions prises par délégation du conseil municipal,**
- 4. Questions diverses.**